Nº 7 ET 8. JUILLET—OCTOBRE. 1909.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES
DE CRACOVIE.

CLASSE DE PHILOLOGIE.
CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

ANZEIGER
DER
AKADEMIE DER WISSENSCHAFTEN
IN KRAKAU.

PHILOLOGISCHE KLASSE.
HISTORISCH-PHILOSOPHISCHE KLASSE.



CRACOVIE
IMPRIMERIE DE L'UNIVERSITÉ
1909.

L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE A ÉTÉ FONDÉE EN 1873 PAR

S. M. L'EMPEREUR FRANÇOIS JOSEPH I.

PROTECTEUR DE L'ACADÉMIE:

S. A. I. L'ARCHIDUC FRANÇOIS FERDINAND D'AUTRICHE-ESTE

VICE-PROTECTEUR: *Vacat.*

PRÉSIDENT: S. E. M. LE COMTE STANISLAS TARNOWSKI.

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL: M. BOLESLAS ULANOWSKI.

EXTRAIT DES STATUTS DE L'ACADÉMIE:

(§ 2). L'Académie est placée sous l'auguste patronage de Sa Majesté Impériale Royale Apostolique. Le Protecteur et le Vice-Protecteur sont nommés par S. M. l'Empereur.

(§ 4). L'Académie est divisée en trois classes:

a) Classe de Philologie,
b) Classe d'Histoire et de Philosophie,
c) Classe des Sciences Mathématiques et Naturelles.

(§ 12). La langue officielle de l'Académie est la langue polonaise.

Depuis 1885, l'Académie publie, en deux séries, le „Bulletin International" qui paraît tous les mois, sauf en août et septembre. La première série est consacrée aux travaux des Classes de Philologie, d'Histoire et de Philosophie. La seconde est consacrée aux travaux de la Classe des Sciences Mathématiques et Naturelles. Chaque série contient les procès verbaux des séances ainsi que les résumés, rédigés en français, en anglais, en allemand ou en latin, des travaux présentés à l'Académie.

Publié par l'Academie
sous la direction du Secrétaire général de l'Académie
M. **Boleslas Ulanowski.**

Nakładem Akademii Umiejętności.

Kraków, 1909. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego pod zarządem Józefa Filipowskiego.

BULLETIN INTERNATIONAL
DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE.

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.
II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

N° 7 et 8. Juillet — Octobre. 1909.

SÉANCES

I. CLASSE DE PHILOLOGIE.

SÉANCE DU 5 JUILLET 1909.

Présidence de M. C. MORAWSKI.

M. M. Zdziechowski présente son travail: *„Genèse du pessimisme"*.

M. W. Bruchnalski présente son travail: *„Nouvelles sources de l'oeuvre de Jean Kochanowski. I. Le renvoi des délégués grecs"*.

Le Secrétaire présente le travail de M. M. Szyjkowski: *„Les exclamations et apostrophes réthoriques dans les poésies juvéniles de Jules Słowacki"*.

Le Secrétaire présente le travail de M. A. Łucki: *„La jeunesse de Casimir Brodziński"*.

Le Secrétaire présente le compte rendu de la séance de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne du 25 juin 1909.

SÉANCE DU 15 OCTOBRE 1909.

Présidence de M. C. MORAWSKI.

Le Secrétaire présente le travail de M. K. Nitsch: *„Essai de classification des dialectes polonais"*.

Le Secrétaire présente le travail de M. L. Janowski: *„Historiographie de l'Université de Vilna"*.

II. CLASSE D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

SÉANCE DU 12 JUILLET 1909.

Présidence de M. F. ZOLL.

Le Secrétaire présente l'article de M. Wł. Czerkawski: *„Études sur les Mémoires du Général Prądzyński"*.

Le Secrétaire présente le travail de M. Lad. Heinrich: *Le problème de l'espace au point de vue philosophique et psychologique"*.

Le Secrétaire présente le travail de M. J. Rutkowski: *„Le domaine »Brzozów«, propriété des évêques de Przemyśl, pendant le XVIII e siècle"* [1]).

SÉANCE DU 18 OCTOBRE 1909.

Présidence de M. F. ZOLL.

Le Secrétaire dépose sur le bureau les dernières publications de la Classe:

»Korespondencya Lubeckiego z ministrami sekretarzami stanu Ignacym Sobolewskim i Stefanem Grabowskim« wydał Stanisław Smolka. (*Correspondance du prince Lubecki avec les ministres secrétaires d'Etat Ignace Sobolewski et Etienne Grabowski*... ed. St. Smolka), 8-o, vol. I. p. CVII et 408, vol. II. p. 500, vol. III. p. 407, vol. IV. p. 533, 6 planches.

Heinrich W.: »Johannes Scotus Eriugena i Spinoza«. *(Johannes Scotus Eriugena et Spinoza)*, 8-o, p. 53.

M. L. Finkel présente son travail: *„Élection de Sigismond I"*.

Le Secrétaire présente le travail de M. A. Wrzosek: *„André Śniadecki. Sa vie et ses oeuvres"*.

[1]) Voir Résumés p. 134.

Résumés

13. WACŁAW SOBIESKI. **Polska a hugonoci po Nocy św. Bartłomieja.** ***(La Pologne et les huguenots au lendemain de la St. Barthélémy).***

Sous ce titre l'auteur s'occupe des relations qui s'établirent entre les huguenots français et les calvinistes polonais au lendemain de la St. Barthélémy, c'est-à-dire à l'époque où, comme on le sait, eut lieu en Pologne l'élection au trône d'Henry de Valois. Il a pour sources les mémoires fournis aux Polonais par les huguenots et qu'il a découverts au British Museum, le journal du protestant Górka, où est raconté le voyage des envoyés polonais à Paris (Manuscrit de la Bibliothéque des comtes Zamoyski — Bibl. de Dzików), enfin la correspondance des calvinistes polonais avec leurs coreligionaires suisses et français, qu'il a étudiée, soit à la Bibl. des princes Czartoryski, soit dans la publication toute récente de Wotschke: *Der Briefwechsel der Schweizer mit den Polen* (1908).

I. Rapports entre la St. Barthélémy et la confédération de Varsovie. — La St. Barthélémy fit naître un vif mouvement d'opinion publique dans toute l'Europe en général, et tout particulièrement en Pologne. De nombreuses publications et une quantité d'écrits de circonstance en témoignent. En Pologne ces écrits politiques se multiplièrent d'autant plus que les agents autrichiens mirent à profit la profonde impression causée par la St. Barthélémy pour battre en brèche la candidature d'Henry, et firent valoir que c'était lui précisément qui avait été l'instigateur principal, le héros du massacre de la nuit du 24 août.

Les chances de succès d'Henry ne laissaient pas néanmoins d'être très considérables; aussi dans la diète de convocation les dissidents appartenant aux confessions non catholiques, par appré-

hension du gouvernement futur d'Henry et de son intolérance, décidèrent-ils de s'assurer la liberté de conscience par la confédération de Varsovie. A vrai dire, du vivant même du défunt roi, les réformés polonais en avaient déjà conçu et mis en avant le projet, afin de sauvegarder leur liberté de conscience; mais cette tentative avait rencontré une vive opposition de la part des catholiques, et ce n'est que la St. Barthélémy qui imposa silence à ces derniers et brisa leur résistance.

Piliński, Liubowic et surtout le marquis de Noailles[1]) avaient déjà fait entendre que cette confédération avait été formée sous le coup de la St. Barthélémy; mais ils n'avaient pas fourni de preuves de leur assertion. Une de ces preuves nous est donnée par le témoignage de Christophe Warszewicki qui, à deux reprises, affirme (Rerum polonicarum) que l'on fut poussé à créer la confédération de Varsovie à cause des „gallicae crudelitatis exempla", et de crainte que ne devînt roi un prince qui „ut nuper in Gallis caede et cruore evangelicorum pasceretur". Parmi les cinq sénateurs qui, prétend Warszewicki, pronaient la confédération, un tout au moins le faisait sous l'impression de la terreur que lui avait inspirée la St. Barthélémy: c'était Krotoski, palatin d'Inowrocław. Son fils en effet faisait alors ses études à Paris, en compagnie du ministre calviniste Łasicki, et avait à grande peine échappé à la mort pendant la nuit sanglante dont il fit parvenir à son père un récit qui remplit ce dernier d'horreur pour ces luttes fratricides.

D'ailleurs Gratiani lui aussi (De Vita Commendoni) rapporte que les dissidents poussèrent à la confédération surtout pour ne pas périr „eadem fraude, qua nuper in Gallia Gaspar Colinius totque cum eo praestantes viri caesi essent".

II. L'activité des huguenots contre la candidature d'Henry ne se déploya largement qu'après la St. Barthélémy; avant cette date l'amiral de Coligny lui-même la soutenait. Ce n'est qu'à partir du massacre que les huguenots commencent à agir. C'est de Genève et de Zurich que part le mot d'ordre, et cette violente opposition trouve à Cracovie deux protagonistes enflammés en Thénaudus, Français, traducteur de la Bible dite des Radziwiłł, un des professeurs de l'école calviniste, et en Christophe Thretius, recteur de la même école. Celui-ci avait fait des séjours répétés à Zurich, Ge-

[1]) Henry de Valois et la Pologne — 1867.

nève. Heidelberg, en France (il assistait au colloque de Poissy en 1561). Une correspondance animée dans laquelle on combat énergiquement Henry s'engage entre Thretius et les deux successeurs de Calvin et de Zwingle: Théodore de Bèze et Bullinger.

Bullinger et Simmler de Zurich envoient en Pologne des livres et des écrits contre la St. Barthélémy, et Théodore de Bèze lui-même est sollicité par Thretius de chercher quelque moyen efficace pour renverser la candidature de „ce tyran" d'Henry. A cet effet Bèze envoie en Pologne le huguenot de Rémon, baron de Thyo, ancien familier de Coligny. Ce Rémon, témoin de l'attentat de Maurevel contre Coligny et du sinistre carnage, doit apporter tous ses efforts à faire échouer l'élection d'Henry, et en même temps recueillir en Pologne des fonds pour fournir des subsides à l'émigration des huguenots. Quand il arriva à Cracovie, il était trop tard, l'élection avait déjà eu lieu.

III. Mission de Schomberg en Allemagne. — Pour obvier à cette agitation des huguenots et apaiser les protestants polonais indignés après la St. Barthélémy, la cour de France voulut faire usage de l'entremise des princes protestants allemands, et leur envoya le diplomate Schomberg. Celui-ci fit tous ses efforts pour décider ces princes à adresser aux protestants polonais des recommandations en faveur d'Henry. Il s'agissait en tout premier lieu de gagner à la cause des Valois l'électeur palatin du Rhin, Frédéric III, puissant protecteur du calvinisme, et son fils, Jean Casimir dont les avis seraient tout particulièrement bien accueillis en Pologne, et ne contribueraient pas peu à réhabiliter la St. Barthélémy. Toutefois toutes les instances de Schomberg échouèrent à la cour de Heidelberg, et nous savons même que, au moment de l'élection, le théologien Ursinus, professeur dans cette ville, envoya à Thretius en Pologne des diatribes contre Henry. Schomberg fut plus heureux avec Louis de Nassau, fidèle compagnon et partisan décidé de la politique de Coligny, avant la St. Barthélémy. Ce prince pousse le zèle jusqu'à envoyer un émissaire spécial en Pologne pour y soutenir Henry. Mais c'est auprès du landgrave Guillaume de Hesse que Schomberg obtient relativement le plus de succès. Celui-ci (en échange de la promesse de restituer les biens confisqués à la veuve et aux enfants de Coligny) dépêche son conseiller, le docteur Crispingen, à Anne Jagellon, veuve du duc de Brunswick, pour la prier de faire parvenir aux seigneurs protestants polonais une missive

recommandant Henry. C'est encore à la sollicitation de Schomberg que le fameux calviniste. Jean Sturm, recteur à l'université de Strasbourg, écrit à plusieurs protestants polonais pour les engager à se ranger du côté d'Henry.

IV. Les huguenots au service de la cour de France. — Pour donner plus de poids à ses apologies de la St. Barthélémy, Montluc. ambassadeur de France en Pologne, résolut d'amèner en Pologne même des huguenots qui y défendraient le prétendant français, et par leur témoignage fermeraient la bouche à ses adversaires. Il projette donc pendant un certain temps de faire venir Charpentier, huguenot qui, soudoyé par le gouvernement français, avait publié une défense de la St. Barthélémy. Montluc ne s'en tient pas là. Il tente d'attirer en Pologne François de La Noue, un des plus éminents chefs des huguenots, qui malgré la St. Barthélémy n'avait pas rompu avec la cour. Mais le gouvernement avait besoin de ce fameux capitaine pour traiter avec les Rochellois qui alors soutenaient un siège contre les troupes royales. La Noue ne put pas quitter la France. On dut donc se contenter de le mettre en communication avec un gentilhomme polonais Leśniowolski qui à l'instigation du parti Zborowski était venu en France pour se rendre compte „de visu" de la situation des huguenots et auquel de la Noue fournit des explications verbales justifiant la St. Barthélémy. Ces explications redigées sans nul doute par Montluc lui-même trouvèrent en Pologne un retentissant écho, venant du héros qui pour la cause huguenote avait perdu le bras gauche dans une bataille et portait le surnom de „Bras-de-Fer". Enfin pour seconder Montluc, on lui adjoint le huguenot Jean de Poix, sieur de Séchelles, qui rencontre les trois jeunes Radziwiłł, revenant précisément de l'université de Leipzig en Pologne, et avec ces jeunes gens, alors encore calvinistes (c'étaient les fils de Radziwiłł-le-Noir, „éditeur de la Bible") va jusqu'en Lithuanie où il s'efforce d'atténuer, de détruire l'impression de la St. Barthélémy. et de les gagner à la cause d'Henry. Peu après on adresse à ce même de Séchelles un document capable d'avoir une grande influence sur les protestants. C'était un mémoire que François de Personne, huguenot, ancien commandant de l'artillerie de Coligny, également au service de la cour de France et agent pour cette cour en Allemagne, avait adressé au comte palatin rhénan, et dans lequel il démontrait que la situation des huguenots en France était aussi bonne qu'ils pouvaient le souhaiter. De Séchelles reçut ce mémoire, auquel on avait ajouté des déve-

loppements supplémentaires touchant les dispositions tout particulièrement tolérantes d'Henry. De Personne obtint plus tard une magnifique récompense du gouvernement français, son intervention n'ayant pas peu contribué à l'élection d'Henry.

V. „Postulata polonica". — Pour achever de séduire les protestants polonais et d'en faire des partisans d'Henry, Montluc imagine de rattacher l'élection de ce prince au sort des réformés de France. Il insinue aux calvinistes polonais qu'ils doivent, eux surtout, pousser à l'élection d'Henry, car, en échange de leur concours, il leur sera aisé d'obtenir du gouvernement français des concessions et des adoucissements pour leurs coreligionnaires, en sorte que l'élection tournerait „summo commodo ecclesiarum gallicarum". Dans ce but. Pierre Zborowski, palatin de Sandomir et l'un des seigneurs les plus marquants du parti calviniste en Pologne, entre en rapports avec Montluc et stipule avec lui, certaines „conditiones" en faveur des huguenots. L'eglise réformée de Cracovie demande des conseils touchant ces conditions aux églises suisses de Zurich et de Genève et les prie, au commencement de 1573, de l'informer si elles seront avantageuses aux huguenots, s'il vaut la peine de les accepter et de s'engager à faire aboutir la candidature d'Henry. Les communautés suisses ne manquèrent pas de mettre en garde leurs frères de Cracovie contre ces fallacieuses promesses, et se déclarèrent franchement hostiles à l'élection d'Henry. Cette réprobation catégorique et sans restriction dut sans doute, par l'entremise de Thretius, déterminer à faire obstacle à Henry un des plus grands seigneurs protestants de la Pologne. Firlej, palatin de Cracovie. Ce magnat était en effet en relations amicales avec Thretius qui, plus tard anobli, fut autorisé à prendre le blason de la puissante famille des Firlej.

Cependant un autre seigneur calviniste de la Petite Pologne, antagoniste de Firlej. Pierre Zborowski dont nous avons parlé. continuant à marcher dans la voie tracée par Montluc, persiste à faire nommer Henry roi, malgré les avertissements des Suisses, afin d'obtenir pour les huguenots les concessions et privilèges promis.

C'est pourquoi le 4 mai 1573, à la veille même de l'élection. fut signée à Płock par les plénipotentiaires français une convention en neuf articles, au profit de la confession helvétique. Cet acte fut plus tard connu sous le nom de „Postulata polonica". Il accorde aux huguenots amnistie plénière. libre exercice du culte privé,

restitution des biens confisqués, certaines libertés pour les villes huguenotes, etc. etc. Il n'aurait toutefois plein effet que s'il était approuvé par la cour de France à laquelle des envoyés polonais devaient aller le soumettre à Paris.

VI. Influence de l'élection d'Henry sur la paix de La Rochelle. — Montluc comprenait que le plus sûr moyen de capter pour Henry les calvinistes polonais et les protestants en général était de montrer en France même, et cela sans hésitation, un réel bon vouloir aux huguenots. Aussi prie-t-il Charles IX de promulguer, en considération de la prochaine élection d'Henry, un nouvel édit de pacification en faveur des huguenots, alors même que ce souverain au fond du coeur ne pensât pas le mettre en vigueur dans la suite (22 janvier 1573). Les menées de Moutluc étaient tout particulièrement entravées par le fait que, tandis qu'il déployait en Pologne la plus grande activité, Henry en personne faisait le siège de la principale place forte du protestantisme français, La Rochelle.

A ce sujet, Moutluc ne néglige rien pour apaiser les calvinistes; il leur représente qu'il ne s'agit ici que d'une lutte politique contre les Rochellois révoltés, et non d'une question religieuse. Toutefois il mande au gouvernement français que toute nouvelle persécution des huguenots, non moins que la continuation du siège de La Rochelle, aura une répercussion funeste sur l'élection d'Henry.

C'est pourquoi l'on se met à penser sérieusement en France à promulguer un édit de pacification et à mettre fin au siège de La Rochelle.

Sur ces entrefaites, Krupka-Przecławski, émissaire de Zborowski, arrive sous les murs de la Rochelle et annonce à Henry son élection au trône de Pologne. Il obtient de ce prince pour Zborowski une lettre dans laquelle Henry s'engage à observer la tolérance religieuse en Pologne, et en même temps, en exécution des „postulats", le même Przecławski „juvare conabatur miseros illos. qui in Gallis sub cruce gemunt".

Le départ imminent d'Henry pour la Pologne, et la nécessité d'acquérir les sympathies des princes allemands par les territoires desquels il devait passer pour aller prendre possession de son trône, amenèrent la levée du siège de la Rochelle et la promulgation d'un édit pour les villes protestantes, la Rochelle, Nîmes et Montauban. Cet acte qui porte le nom d'édit de la Rochelle et qui fut signé à

Boulogne, en juillet 1573, avait été en quelque sorte promis par le § 7 des „postulats polonais".

VII. Mémoire des huguenots remis aux envoyés polonais en Allemagne. — Les huguenots ayant eu connaissance de la teneur des „postulats polonais", n'en furent pas très satisfaits: les concessions accordées ne leur semblaient pas suffisantes. C'est ce que l'électeur palatin du Rhin et son entourage huguenot avaient déjà déclaré à Krupka-Przecławski, lorsque celui-ci courant à La Rochelle pour porter à Henry la première nouvelle de son élection s'était arrêté chez ce prince allemand.

Au moment où les envoyés polonais, chargés de notifier officiellement à Henry le choix dont il avait été l'objet, traversèrent l'Allemagne pour se rendre en France, les huguenots émigrés en Suisse et en Allemagne déléguèrent quelques-uns des leurs vers Górka, Tomicki et Jean Zborowski, leurs coreligionnaires. Ces délégués rejoignent la mission polonaise à Francfort-sur-le-Mein et peignent aux trois seigneurs protestants, „avec des larmes presque sanglantes dans les yeux", la persécution qui accable les huguenots en France, et implorent à cet égard certaines modifications dans le texte des „postulats". A cet effet ils leur remettent un écrit „pro instructione", dans lequel ils prient d'introduire dans les „postulats" des changements et des additions, entre autres et surtout d'y exiger l'autorisation du libre exercice du culte non seulement privé mais public dans toute la France (Manusc. du British Museum) En outre l'électeur palatin du Rhin fait tenir à Mayence aux envoyés polonais, par l'intermédiaire d'un de ses courtisans, le Polonais Maximilien Słomowski, un long mémoire écrit par les huguenots mêmes (Man. du British Museum), auquel il joint une lettre personnelle où il intercède pour les fils de Coligny et demande la réhabilitation de la mémoire de leur père.

VIII. Délivrance de Sancerre. — Dans le traité de paix conclu à La Rochelle on avait oublié une ville huguenote, Sancerre, qui alors était assiégée par les troupes royales et réduite à de telles extrémités que la famine y régnant avait pris des proportions absolument légendaires. La population de cette malheureuse cité semblait devoir succomber tout entière, lorsque, ainsi que l'écrit le ministre de Lézy, se portèrent à son secours les envoyés polonais qui venaient de franchir les frontières de la France. Charles IX en effet, en considération des „postulata" et dans la crainte que

l'extermination de ces courageux défenseurs ne fît une pénible impression sur ces envoyés, ordonna de lever le siège et d'accorder le libre exercice du culte aux habitants de Sancerre.

IX. Requête des envoyés polonais en faveur des huguenots. — Les envoyés polonais allaient-ils maintenant soutenir à Paris la cause huguenote? Parmi eux en effet il y avait non seulement des indifférents à cette cause, mais elle y avait des adversaires décidés, tels que l'évêque de Posen, Konarski, et le palatin Łaski (ancien calviniste) qui par opposition aux Zborowski, accentuait son zèle catholique et reprochait ouvertement aux huguenots de nuire à Henry en Pologne. Jean Zborowski, tout au contraire, avait adopté une ligne de conduite fort différente; en arrivant à Paris il refusa tout net, avec son beau-frère Proński, „de présenter ses hommages au cardinal de Lorraine". De cette façon la cause huguenote ne pouvait réellement compter que sur les envoyés protestants.

Aussi un anonyme (Manusc. Czartoryski) mande-t-il aussitôt de Paris que, conjointement avec Przecławski et les envoyés polonais protestants, ils s'efforcent d'obtenir du gouvernement français „plus quam postulata contineant", mais qu'il redoute „ne frustra laborent". Le gouvernement français en effet, en réponse à des questions privées à ce sujet, déclare tout de suite aux envoyés que Montluc n'avait aucun droit de prendre des engagements quelconques touchant les affaires intérieures de la France et n'était nullement autorisé à accepter les „postulata". Montluc lui-même avoue alors avoir dépassé ses instructions. Malgré cela les huguenots proposent aux envoyés polonais d'élargir, de corriger et de compléter les „postulata" et élaborent pour eux le texte d'une pétition au roi de France. Les envoyés acceptent le texte de cette pétition à laquelle ils ajoutent une introduction très curieuse, où ils exposent que le sort des huguenots les intéresse à un haut degré, car il peut avoir indirectement un contre-coup sur la situation des protestants en Pologne, et où ils conseillent de prendre l'égalité des croyances comme base d'entente entre les religions en France.

Cette requête adressée à Charles IX lui-même, fut remise en audience à Henry par les cinq envoyés protestants polonais qui en même temps prièrent ce prince de la transmettre à son frère et de vouloir bien y prêter son appui. Charles IX leur fit porter de „belles promesses" provisoires, et leur fit dire qu'il leur donnerait une réponse détaillée à Metz, lorsqu'ils quitteraient la France.

X. Amère déception des huguenots. — Les vastes espérances que la mission polonaise avaient fait naître chez les huguenots ne se réalisèrent qu'en partie, et quoique le gouvernement français eût promis de donner à Metz une réponse satisfaisante aux protestants polonais, il s'abstint de le faire. Górka avait d'avance compris qu'on les avait leurrés; aussi quitta-t-il avec fracas et à l'improviste la cour, et, abandonnant ses compagnons, prit-il immédiatement la route de Metz. Przecławski, lui aussi, qui avait précédé ses compatriotes en France, revint en Pologne, tout rempli d'une amertume qu'il fit éclater dans une conversation avec le philosophe Simon Simonius. C'est aussi pour la même cause qu'Henry fut froidement reçu à la cour de Heidelberg, où le palatin ne lui ménagea pas des cruelles allusions au massacre de la St. Barthélémy. L'attentat contre la vie d'Henry, que les émigrés protestants essayèrent de mettre à exécution à Francfort sur le Mein, n'est sans doute pas non plus sans rapports avec cette déception des huguenots.

Dans le Midi de la France les huguenots indignés après le départ d'Henry, font sans cesse mention de cette „requête" des envoyés polonais dans leurs manifestes appelant à une nouvelle guerre de religion, et même proposent en exemple la tolérance religieuse qui règne à Cracovie: „car en Cracovie principale ville de Pologne, plusieurs religions sont tolérées sans troubles" (Déclaration, 1574).

Après la mort de Charles IX les huguenots se souviennent toujours des promesses faites aux Polonais par le gouvernement français, et en apprenant que Charles IX n'est plus, Théodore de Bèze (avec la connivence de Bullinger) envoie un émissaire à Cracovie avec la mission d'empêcher Henry de quitter la Pologne pour venir en France, tant qu'il n'aura pas garanti d'avance aux huguenots les mêmes droits que leur assigne maintenant Condé lui-même.

IX. Conclusion. — Tous les faits que nous venons d'exposer démontrent clairement qu'au lendemain de la St. Barthélémy il y eut d'étroits rapports politiques entre le monde protestant polonais et les huguenots de France. De même que la St Barthélémy eut une influence décisive sur la formation de la Confédération de Varsovie en Pologne, l'intervention des calvinistes polonais ne fut pas étrangère à l'adoucissement des rigueurs contre les huguenots en France et à l'amélioration de leur sort. De plus, les „postulata" polonais contribuèrent à leur faire octroyer l'édit de La Rochelle.

On voit qu'il y eut échange d'influences et de bons procédés mutuels. L'élection d'Henry fait lever le siège de La Rochelle et de Sancerre; elle est en même un événement de premier ordre dans l'histoire du calvinisme européen.

Nous sommes ici en présence d'un très intéressant phénomène historique: l'alliance politique internationale de deux minorités confessionnelles. Ces deux minorités appartenant à deux pays fort différents, fort éloignés même l'un de l'autre, correspondent, s'entendent pour présenter solidairement leur revendications à une seule et même dynastie, à deux rois, frères. Et en ces conjonctures la minorité française ne met pas son espérance en la supériorité des forces du calvinisme polonais, mais elle compte seulement que, eu égard au régime fort différent, c'est-à-dire grâce à l'élection au trône, la minorité polonaise peut obtenir pour elle-même et pour les autres beaucoup plus d'avantages que dans une monarchie héréditaire, comme en France. Aussi mettant à profit cette électivité du trône, le protestantisme polonais pousse-t-il jusqu'à l'absurde „les articles Henryciens“, en voulant y joindre des exigences (postulata) concernant non seulement la Pologne elle-même, mais encore les affaires intérieures d'un Etat tout étranger.

---

14. Dr JOHANN RUTKOWSKI. **Klucz Brzozowski biskupstwa przemyskiego w wieku XVIII.** *(Die Großgrundherrschaft „Brzozow“ des Bischofstums von Przemyśl im XVIII. Jahrhundert).*

I. Die Großgrundherrschaft „Brzozów“, die in dem heutigen Kreis „Brzozów“ in Galizien und in dem einstigen Gebiete „Sanok“ an der Grenze der Wojewodschaft „Sandomierz“ liegt, gehört vom XIV. Jahrhundert an bis auf den heutigen Tag dem Bistum von Przemyśl an.

Die wichtigste Quelle zur Geschichte dieses Güterkreises im XVIII. Jahrhundert ist das Protokollon der Lustration, die im J. 1748 auf Befehl Sierakowski's, des damaligen Bischofs von Przemyśl durchgeführt wurde. Die genannte „Lustration“ ist bei der Untersuchung der Wirtschaftsverhältnisse der Bauern besonders wertvoll, denn in keiner anderen Quelle findet sich eine so genaue

Schilderurg der wirtschaftlichen Lage der Bauern. Das Lustrationsbuch ist Eigentum des Ossolineum's zu Lemberg; diese Bibliothek besitzt auch die Inventarien der Stadt und der Dörfer des Güterbezirks aus dem J. 1749.

Ein wertvolles Material zur Kenntnis der Geschichte der Landgüter bieten uns auch die im Bischofspalast zu Przemyśl befindlichen Archivalien der Verwaltung der bischoflichen Landbesitztümer. Ebendaselbst befindet sich eine ansehnliche Anzahl von Registerbüchern, Verträgen, Rechnungsauszügen u. a. Materialien, die vorwiegend aus der zweiten Hälfte des XVIII Jhs. stammen.

Für die Geschichte der Stadt Brzozów haben eine gleiche Bedeutung die dortigen Archiva, und zwar die Akten der Stadtbehörden und der Zünfte. Die Schultheißakten aus dem XVIII. Jh. sind uns fast unversehrt erhalten, die Ratsarchive dagegen nur teilweise. Besonders ist auch das Marktbuch (v. J. 1774—1811) zu nennen, in welches die Getreidepreise aller Wochen- und Monatsmärkte eingetragen wurden. In den Schreinen der Bäcker und der sogenannten zusammengesetzten Zunft sind Zunftarchive, u. z. Schüler-, Gesellen und Meisterbücher, Sitzungsberichte und Rechnungen erhalten; manche von ihnen reichen bis in die Mitte des XVIII. Jhs. zurück.

Eine geringere Bedeutung besitzt das Josephinische Kataster (1786) und die Visitationsakten der Kollegiatkirche zu Brzozów, die aus der Zeit um die Mitte des XVIII. Jhs. stammen und die sich in dem Konsistorialarchiv zu Przemyśl befinden; hieher gehören auch die „bischöflichen Akten".

II. Die Großgrundherrschaft Brzozów lag auf dem waldigen Grenzgebiete zwischen Klein-Polen und Rot-Rußland. Die ersten Ansiedlungen (Brzozów, Domaradz, Blizne) wurden von Kasimir dem Großen gegründet. Teils durch Schenkungen, teils durch Kauf gelangten sie im letzten Viertel des XIV. und im ersten Viertel des XV. Jahrhunderts in den Besitz des Bistums von Przemyśl. Zu dieser Zeit wurde auch das Dorf Brzozów zum Städtchen erhoben, dessen Vorstadt sich zum Dorfe Starawieś entwickelte. Im XV. Jh. haben die Bischöfe auf dem Gebiete dieses Güterkreises neue Ansiedlungen: Przysietnica, Golcowa, Płusina Wola und Nowy Domaradz gegründet; die beiden letzteren Dörfer haben sich im Laufe der Zeit mit Domaradz vereinigt, sodaß im XVI. Jh. die Großgrundherrschaft Brzozów aus der gleichnamigen Stadt und aus fünf Dörfen: Starawieś, Blizne, Domaradz, Golcowa und Przysiet-

nica bestand. Im XVIII. Jh. haben wir mit denselben Ansiedlungen zu tun.

III. Die Stadtbewohner waren teils der Gewalt des Bischofs, teils derjenigen verschiedener Kircheninstitutionen, z. B. der Kollegiatkirche, untergestellt; im ganzen zählte man sie auf über 700 Köpfe. Die Stadtverwaltung und die richterliche Gewalt ruhten in den Händen des Bürgermeisters, dreier Ratsherren, des Vogtes und sechs Schöppen, die von der Gemeinde gewählt und von dem Gutsherrn bestätigt wurden. Von den Urteilen dieser Behörden konnte man an den Bischof appellieren. Die Einnahmen der Stadtverwaltung bestanden aus Gebühren für Wiegen, Messen des Getreides, aus Zollabgaben und dem Erlös beim Verkauf herrenlosen Bodens, sowie aus Steuern.

Im XVIII. Jh. gab es in Brzozów sieben Zünfte: die Schneider-, Weber-, Kürschner-, Bäcker-, Fleischer-, Schuster- und die große oder zusammengesetzte Zunft, welche die übrigen Handwerksarten umfaßte. Diese Zünfte waren um die Mitte des XVIII. Jhs. im Absterben begriffen, bis sie erst von dem Bischof Sierakowski reorganisiert wurden. Die Bürger besaßen das Recht des Weinfreihandels, der Metbereitung und des Bierbrauens und auch des Ausschankes dieser Getränke. Dagegen gelang es den Bürgern nicht, das Recht des Brennens und des Ausschanks von Branntwein zu erhalten.

Im XVIII. Jh. fanden in Brzozów Wochen- und Monatsmärkte statt; die Gutsherrschaft bezog dafür das Marktgeld, die Bewohner von Brzozów waren aber von dieser Gebühr frei. Aus dem zitierten „Marktbuch“ lernen wir die Getreidepreise kennen; anfangs wurden nur die Preise für Weizen, Roggen, Gerste und Hafer, vom Oktober 1792 an auch für Erbsen, Bohnen, Buchweizen, Lein und Hanfsamen, Getreidespreu, Spelz und Hirsegrütze für ein Scheffel, notiert; im J. 1807 erscheint auch eine Rubrik für Kartoffelpreise. Das Steigen und Sinken der Preise wird in der Monographie mittels statistischer Tabellen nach ihrem höchsten und niedrigsten Stand in jedem Monate, sowie auch mittels graphischer Tabellen, die das Schwanken der durchschnittlichen Monatspreise zeigen, verdeutlicht.

Fast jeder Bürger hatte unbeweglichen Besitz, wenigstens ein Grundstück mit dem darauf befindlichen Gebäude; es gab auch solche, die sogar drei Grundstücke besaßen; die Zahl derjenigen, die kein unbewegliches Gut besaßen, war verhältnismäßig sehr

gering. In bezug auf Ackerland besaß dagegen der größte Teil der Bürger davon nichts; diejenigen, die im Besitze davon waren, begnügten sich mit wenigem; nur ein ganz kleiner Teil der Bürger (3%) besaß über 15 Morgen Ackerfeld.

Die Häuser bestanden gewöhnlich aus einer Stube, einer Kammer und dem Hausflur; sehr oft besaßen sie auch Vorhallen; die Reicheren bewohnten zwei Stuben; die Beschreibungen der Häuser erwähnen außerden noch Nebenzimmer, Keller, Kuchen, Ställe, Scheunen, Kramläden und Schmieden.

Der Ackerbau spielte eine verhältnismäßig geringe Rolle im Wirtschaftsleben der Bürger; die Grundlage des Wohlstandes bildete dagegen Handel und Gewerbe. Von Handwerksleuten finden wir Schuster, Schneider, Weber, Kürschner, Bäcker, Fleischhauer, Töpfer, Schlosser, Riemer, Tischler, Böttcher, Kammacher, Glaser, Keßler, Schmiede und Stellmacher. Hinsichtlich des Handels wissen wir, daß ein Teil der Stadtbewohner sich mit Wein- und Schweinehandel, die ärmeren mit Kramerei befaßten.

In der ersten Hälfte des XVIII. Jhs. waren die Bürger zur Abgabe von Zinsen von ihrem Besitz verpflichtet. Um die Mitte desselben Jhs. wurden sie davon befreit. Dagegen waren sie verpflichtet, in dringender Not bei der Ausbesserung der Mauern und der Befestigung der Stadt mitzuhelfen. An die Kirche hatten sie bestimmte Zehntabgaben zu leisten.

Über den Wohlstand der Bürger geben ihre Testamente und die Verzeichnisaufnahmen des Besitzstandes bei Todesfällen Aufschluß. Von Gold, Silber und Edelsteinen ist zwar darin nur ausnahmsweise die Rede; dagegen wird fast immer ein großer Vorrat an Hausrat und Kleidern erwähnt.

IV. Die Landbevölkerung des Güterkreises Brzozów zählte über 3000 Köpfe. Die größte Gruppe der Landwirtschaften bildeten die Bauernwirtschaften: die Wirtschaften der „Kmeten“, der Hintersassen und der Häusler. In ihrem Besitze waren, abgesehen von Wäldern 4/5 des Gebietes des Güterkreises; der Feldacker bildete über 3/4 des Bauernlandes. Die Häusler besaßen je 2—3 Morgen, die Hintersassen dagegen bis 1/4 Hufe. Unter den Kmetenwirtschaften überwogen bis über die Mitte des XVIII. Jhs. hinaus die 1—2 Viertelwirtschaften; gegen das Ende des Jhs. vermehrte sich die Zahl der Wirtschaften von weniger als 1/4 Hufe; in Golcowa bildeten sie sogar die zahlreichste Gruppe der Bauernwirtschaften.

Die Bauernhäuser bestanden aus dem Hausflur, einer Kammer und einer Stube; größtenteils gehörten dazu auch Ställe, Scheunen und Schober. Von Wirtschaftsgeräten nennen die Quellen nur die wichtigsten: Pflüge, Eggen und Wagen. Je größer eine Wirtschaft war, desto besser war sie mit Ackergeräten versehen. Als Zugtiere wurden Pferde und Ochsen verwendet. Die Bauernwirtschaften bestanden hauptsächlich aus je einer Familie; diejenigen, die mehrere Familien umfaßten, bildeten weniger als 8% der Gesamtzahl. Die Kinderzahl stand in richtigem Verhältnis zum Umfange der Wirtschaft.

Die Grundlage der Bauernwirtschaft bildete der Ackerbau; die Viehzucht und das Gewerbe spielten eine unbedeutende Rolle. Auf einem Teil der Felder wurde Dreifelderwirtschaft getrieben; der übrige Ackerboden wurde nur mit Hafer besät; so wurde in zwei Dörfern mehr als die Hälfte des Bodens mit Hafer bebaut.

Nur die Hälfte Häusler und Hintersassen besaß Vieh; dagegen hatte nur ein kleiner Teil der „Kmeten“ kein Vieh. Besonders überwog die Zahl der Kühe, vor allem in kleineren Wirtschaften. Bezüglich des Gewerbes war nur die Weberkunst hoch entwickelt, die auch einen Nebenerwerb der Bauern bildete; zünftige Weber gab es nur wenige in den Dörfern.

Die Hauptpflicht der Bauern war der Frohndienst; er betrug für die „Kmeten“ sechs Gespanntage für die Hufe, für die Hintersassen und Häusler 1—3 Tage Arbeit zu Fuß in der Woche. Statt den Frohndienst abzuarbeiten, leisteten die Bauern von einem kleinen Teile ihres Besitzes Zinse. Aber die Zinse und die Abgaben spielten in dem Pflichtensystem der Bauern eine verhältnismäßig unbedeutende Rolle. Die Zehntabgaben, die an die Pfarrkirchen von den Bauern abgeführt wurden, u. z. teils in Geld, teils in Korn, wurden 1745 in die sg. Garbenzehnt verwandelt.

Neben den bischöflichen Bauern begegnen wir in den Dörfern des Güterkreises Brzozów auch Bauern, die sich unter der Gewalt verschiedener Kirchen befanden. Es waren größtenteils Kleinbauern.

In der Herrschaft befanden sich 10 Mühlen. An den Gutshern lieferten die Müller ein gewisses Mehlquantum, oder es wurde dafür ein Jahreszins bestimmt. Um die Mitte des XVIII. Jhs. bestand der Hofverschleiß der Getränke aus neun Schenken und fünf Brauereien. Die Schenken wurden einzeln oder mehrere zugleich, mit oder ohne Brauereien verpachtet. Die Schultheißwirtschaft in

Blizno, die um die Mitte des XVII. Jhs. noch ein Vorwerk war, unterschied sich im XVIII. Jh. sehr wenig von einer gewöhnlichen Bauernwirtschaft. Die Schultheißwirtschaften in Domaradz und in Przysietnica wurden um die Mitte des XVIII. Jhs. den Hofweilern einverleibt.

Die Geistlichen, die Land und Leute im Güterbezirk Brzozów besaßen, hatten gewöhnlich auch kleinere Vorwerke. Es findet sich aber keine Spur, daß griechisch-unierte Geistliche hier ansässig gewesen wären und irgend welchen Besitz gehabt hätten.

V. Es gab sechs Vorwerke, die dem Hofe gehörten. In der ersten Hälfte des XVIII. Jhs. wurden manche Vorwerksäcker von Bauern in Besitz genommen; diese Bauern wurden von dort erst während der Revision vertrieben. Die Vorwerke besaßen durchschnittlich je 200 Morgen Ackerfeld. Zu Vorwerksgebäuden gehörten gewöhnlich zunächst das Vorwerk selbst d. i. das Gebäude für die Dienerschaft, dann der Stall, der Scheunenplatz mit Scheunen und Schobern, schließlich der Speicher, wenn wir von anderen kleineren Gebäuden absehen.

Eigenes Ackergerät, Zugtiere und Dienerschaft in der Vorwerkswirtschaft spielten nur eine ganz unbedeutende Rolle, denn die ganze Weilerwirtschaft stützte sich vor allem auf den Frohndienst und das Gespann der Bauern.

Die Vorwerke wurden teils vom Gutsbesitzer selsbt verwaltet, teils verpachtet. Im ersteren Fall leitete die Arbeit der Ökonom des Güterkreises Brzozów, dem die Leiter der einzelnen Vorwerke untergestellt waren, der aber selbst seinerseits von dem Komissär-Verwalter aller Güter des Bistums abhängig war. Zur Leitung des Frohndienstes wurde vom Hof eine Dorfbehörde, die aus dem Vogt und Geschworenen bestand, gewählt. Die Aufsicht über die Wälder führte der Förster des Güterbezirkes, welchem die Förster der einzelnen Dörfer untergestellt waren.

Das Vorwerk baute am meisten Hafer, am wenigsten dagegen Weizen an; in der zweiten Hälfte des XVIII. Jhs. erweiterte sich der Haferbau hauptsächlich auf Kosten des Roggenbaus. Auf jedem Vorwerk befanden sich gegen 40 Stück Stallvieh und eine entsprechende Zahl Schweine. In den Gärten wurden hauptsächlich Kohl, dann auch Möhren am wenigsten Rüben und anderes Gemüse angebaut. Von Obstbäumen werden vor allem Birn-, Apfel- und Pflaumenbäume genannt. In manchen Teichen wurden Fische, besonders

Karuuschen, daneben auch Schleien. Hechte und Barsche gezüchtet. Die Waldwirtschaft war vernachlässigt. Bei dem Vorwerk in Starawieś befand sich ein Ziegelofen.

Das Gesamteinkommen des Güterkreises Brzozów betrug in der zweiten Hälfte des XVIII. Jhs. 41.000 polnische Gulden.

Nakładem Akademii Umiejętności.

Pod redakcyą
Sekretarza Generalnego Bolesława Ulanowskiego.

Kraków, 1909. — Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego, pod zarządem J. Filipowskiego.

15. Listopada 1909.

PUBLICATIONS DE L'ACADEMIE
1873—1902

Librairie de la Société anonyme polonaise
(Spółka wydawnicza polska)
à Cracovie

Philologie. — Sciences morales et politiques.

»Pamiętnik Wydz. filolog. i hist. filozof.« *(Classe de philologie, Classe d'histoire et de philosophie. Mémoires)*, in 4-to, vol. II—VIII (38 planches, vol. I épuisé). — 118 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. filolog.« *(Classe de philologie. Seances et travaux)*, in 8-vo, volumes II—XXXIII (vol. I épuisé). — 258 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń Wydz. hist. filozof.« *(Classe d'histoire et de philosophie. Séances et travaux)*, in 8-vo, vol. III—XIII, XV—XLII, (vol. I. II. XIV épuisés, 61 pl.) — 276 k.

»Sprawozdania komisyi do badania historyi sztuki w Polsce.« *(Comptes rendus de la Commission de l'histoire de l'art en Pologne)*, in 4-to, vol. I—VI (115 planches, 1040 gravures dans le texte). — 77 k.

»Sprawozdania komisyi językowej.« *(Comptes rendus de la Commission de linguistique)*, in 8-vo, 5 volumes. — 27 k.

»Archiwum do dziejów literatury i oświaty w Polsce.« *(Documents pour servir à l'histoire de la littérature en Pologne)*, in 8-vo, 10 vol. — 57 k.

Corpus antiquissimorum poëtarum Poloniae latinorum usque ad Joannem Cochanovium, in 8-vo, 4 volumes.

Vol. II, Pauli Crosnensis atque Joannis Visliciensis carmina, ed. B. Kruczkiewicz. 4 k. Vol. III. Andreae Cricii carmina ed. C. Morawski. 6 k. Vol. IV. Nicolai Hussoviani Carmina, ed. J. Pelczar. 3 c. — Petri Roysii carmina ed. B. Kruczkiewicz. 12 k.

»Biblioteka pisarzów polskich.« *(Bibliothèque des auteurs polonais du XVI e. XVII siècle)*, in 8-vo, 41 livr. 51 k. 80 h.

Monumenta medii aevi historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes. — 162 k.

Vol. I, VIII, Cod. dipl. eccl. cathedr. Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. II, XII et XIV. Cod. epistol. saec. XV ed A. Sokołowski et J. Szujski; A. Lewicki. 32 k. — Vol. III, IX, X, Cod. dipl. Minoris Poloniae, ed. Piekosiński. 30 k. — Vol. IV. Libri antiquissimi civitatis Cracov. ed. Piekosiński et Szujski. 10 k. — Vol. V, VII. Cod. diplom. civitatis Cracov. ed. Piekosiński. 20 k. — Vol. VI, Cod. diplom. Vitoldi ed. Prochaska. 20 k. — Vol. XI, Index actorum saec. XV ad res publ. Poloniae spec. ed. Lewicki. 10 k. — Vol. XIII, Acta capitulorum (1408—1530) ed. B. Ulanowski. 10 k. — Vol. XV, Rationes curiae Vladislai Jagellonis et Hedvigis, ed. Piekosiński. 10 k.

Scriptores rerum Polonicarum, in 8-vo, 11 (I—IV, VI—VIII, X, XI, XV, XVI, XVII) volumes. — 162 k.

Vol. I, Diaria Comitiorum Poloniae 1548, 1553, 1570. ed. Szujski. 6 k. — Vol. II, Chronicorum Barnardi Vapovii pars posterior ed. Szujski. 6 k. — Vol. III. Stephani Medeksza commentarii 1654 — 1668 ed. Seredyński: 6 k. — Vol. VII, X, XIV, XVII Annales Domus professae S. J. Cracoviensis ed. Chotkowski. 14 k. — Vol. XI, Diaria Comitiorum R. Polon. 1587 ed. A. Sokołowski. 4 k. — Vol. XV. Analecta Romana, ed. J. Korzeniowski. 14 k. — Vol. XIV. Stanislai Temberski Annales 1647—1656, ed. V. Czermak. 6 k.

Collectanea ex archivo Collegii historici, in 8-vo, 8 vol. — 48 k.

Acta historica res gestas Poloniae illustrantia, in 8-vo imp., 15 volumes, — 150 k.

Vol. I, Andr. Zebrzydowski, episcopi Vladisl. et Cracov. epistolae ed. Wislocki 1546—1553. 10 k. — Vol. II, (pars 1. et 2.) Acta Joannis Sobieski 1629—1674, ed. Kluczycki. 20 k. —

Vol. III, V, VII, Acta Regis Joannis III (ex archivo Ministerii rerum exterarum Gallici) 1674—1683 ed. Waliszewski. 30 k. — Vol. IV, IX, (pars 1. et 2.) Card. Stanislai Hosii epistolae 1525—1558 ed. Zakrzewski et Hipler. 30 k. — Vol. VI, Acta Regis Ioannis III ad res expeditionis Vindobonensis a. 1683 illustrandas ed. Kluczycki. 10 k. — Vol. VIII (pars 1. et 2.), XII (pars 1. et 2.), Leges, privilegia et statuta civitatis Cracoviensis 1507—1795 ed. Piekosiński. 40 k. Vol. X, Lauda conventuum particularium terrae Dobrinensis ed. Kluczycki. 10 c. — Vol. XI, Acta Stephani Regis 1576—1586 ed. Polkowski. 6 k.

Monumenta Poloniae historica, in 8-vo imp., vol. III—VI. — 102 k.

Acta rectoralia almae universitatis Studii Cracoviensis inde ab anno MCCCCLXIX, ed. W. Wisłocki. T. I, in 8-vo. — 15 k.

»Starodawne prawa polskiego pomniki.« (*Anciens monuments du droit polonais* n 4-to, vol. II—X. — 72 k.

Vol. II, Libri iudic. terrae Cracov. saec. XV, ed. Helcel. 12 k. — Vol. III, Correctura statutorum et consuetudinum regni Poloniae a. 1532, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. IV, Statuta synodalia saec. XIV et XV, ed. Heyzmann. 6 k. — Vol. V, Monumenta literar. rerum publicarum saec. XV, ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VI, Decreta in iudiciis regalibus a. 1507—1531 ed. Bobrzyński. 6 k. — Vol. VII, Acta expedition. bellic. ed. Bobrzyński, Inscriptiones clenodiales ed. Ulanowski. 12 k. — Vol. VIII, Antiquissimi libri iudiciales terrae Cracov. 1374—1400 ed. Ulanowski. 16 k. — Vol. IX, Acta iudicii feodalis superioris in castro Golesz 1405—1546. Acta iudicii criminalis Muszynensis 1647—1765. 6 k. — Vol. X, p. 1. Libri formularum saec. XV ed. Ulanowski. 2 k.

Volumina Legum. T. IX. 8-vo, 1889. — 8 k.

Sciences mathématiques et naturelles.

»Pamiętnik.« (*Mémoires*), in 4-to, 17 volumes (II—XVIII, 178 planches, vol. I épuisé). — 170 k.

»Rozprawy i sprawozdania z posiedzeń.« (*Séances et travaux*), in 8-vo, 41 vol. (319 planches). — 376 k.

»Sprawozdania komisyi fizyograficznej.« (*Comptes rendus de la Commission de physiographie*), in 8-vo, 35 volumes (III. VI — XXXIII, 67 planches, vol I. II. IV. V. épuisés). — 274 k. 50 h.

»Atlas geologiczny Galicyi.« (*Atlas géologique de la Galicie*), in fol., 12 livraisons (64 planches) (à suivre). — 114 k. 80 h.

»Zbiór wiadomości do antropologii krajowej.« (*Comptes rendus de la Commission d'anthropologie*), in 8-vo, 18 vol. II—XVIII (100 pl., vol. I épuisé). — 125 k.

»Materyały antropologiczno-archeologiczne i etnograficzne.« (*Matériaux anthropologiques, archéologiques et ethnographiques*), in 8-vo, vol. I—V, (44 planches, 10 cartes et 106 gravures). — 32 k.

Świętek J., »Lud nadrabski, od Gdowa po Bochnią.« (*Les populations riveraines de la Raba en Galicie*), in 8-vo, 1894. — 8 k. Górski K., »Historya piechoty polskiej« (*Histoire de l'infanterie polonaise*), in 8-vo, 1893. — 5 k. 20 h. »Historya jazdy polskiej« (*Histoire de la cavalerie polonaise*), in 8-vo, 1894. — 7 k. Balzer O., »Genealogia Piastów.« (*Généalogie des Piasts*), in 4-to, 1896. — 20 k. Finkel L., »Bibliografia historyi polskiej.« (*Bibliographie de l'histoire de Pologne*) in 8-vo, vol. I et II p. 1—2, 1891—6. — 15 k. 60 h. Dickstein S., »Hoëne Wroński, jego życie i dzieła.« (*Hoëne Wroński, sa vie et ses oeuvres*), lex. 8-vo, 1896. — 8 k. Federowski M., »Lud białoruski.« (*L'Ethnographie de la Russie Blanche*), in 8-vo, vol. I—II. 1897. 13. k.

»Rocznik Akademii.« (*Annuaire de l'Académie*), in 16-o, 1874—1898 25 vol. 1873 épuisé) — 33 k. 60 h.

»Pamiętnik 15-letniej działalności Akademii.« (*Mémoire sur les travaux de l'Académie 1873—1888*), 8-vo, 1889. — 4 k.